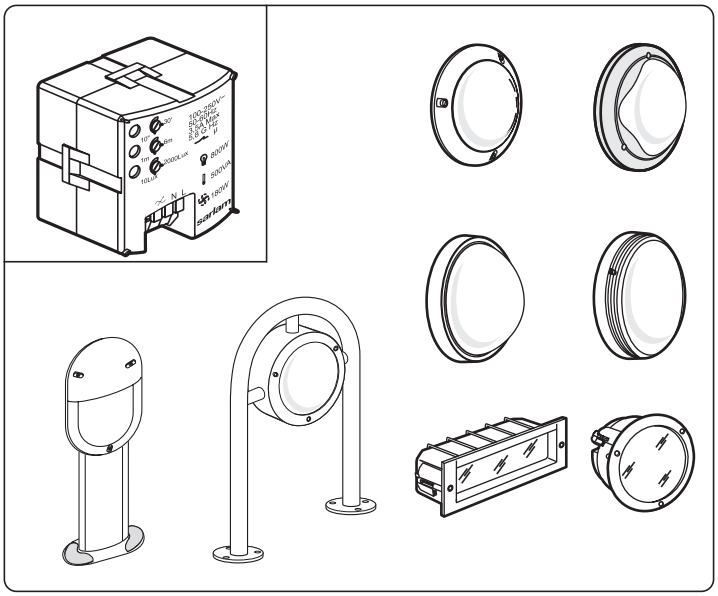
sarlam
28240 BELHOMERT
Téléphone : 02 37 53 80 00 - Télécopie : 02 37 81 20 01



Fiche technique : F00424FR-01 Date : 02.04.2007

RADAR HF

Séries : Koréo - Chartres - Oléron - HP - Kalank - Bornes

1. GAMME

Gamme	Type	Références	Dimension (mm)	Poids (kg)	Douille	Source	Puissance	Classe
KOREO	CUB Jupe simple T1	Veuillez vous référez aux documents commerciaux en vigueur	Ø 307	2,270 2,140	G24q2 E27		18 W 60 W	
	CUB Jupe simple T2		Ø 357	2,910 3,030	G24q3 E27		26 W 75 W	
	ARC Jupe simple T1		Ø 319	2,320 2,220	G24q2 E27		18 W 60 W	
	ARC Jupe simple T2		Ø 366	3,090 2,970	G24q3 E27		26 W 75 W	
CHARTRES	Polycarbonate/verre Taille 1		Ø 296	1,860 1,690	G24q2 E27		18 W 60 W	
	Polycarbonate/verre Taille 2		Ø 340	2,530 2,270	G24q3 E27		26 W 75 W	
	Ovale Polycarbonate/verre		225 x 321	1,640	G24q1		13 W	
	Aluminium/Polycarbonate Taille 1		Ø 309	1,445 1,434	G24q2 E27		18 W 60 W	
	Aluminium/Polycarbonate Taille 2		Ø 350	1,810 1,674	G24q3 E27		26 W 75 W	
	Ovale aluminium/polycarb.		336 x 240	1,390	G24q1		13 W	
OLERON résidentiel	Polycarbonate/verre dépoli Taille 1		Ø 266	1,785 1,615	G24q2 E27		18 W 60 W	
	Polycarbonate/verre dépoli Taille 2		Ø 312	2,685 2,200	G24q3 E27		26 W 75 W	
HP	Aluminium/Polycarbonate Jupe simple		Ø 320	3,630 3,028	GX24q3 E27		32 W 150 W	I I
KOREO AV	CUB Jupe simple T1		Ø 307	1,970 1,840	G24q2 E27		18 W 60 W	
	CUB Jupe simple T2		Ø 357	2,310 2,430	G24q3 E27		26 W 75 W	
	ARC Jupe simple T1		Ø 319	2,020 1,920	G24q2 E27		18 W 60 W	
	ARC Jupe simple T2		Ø 366	2,490 2,370	G24q3 E27		26 W 75 W	
CHARTRES AV	Polycarbonate Taille 1		Ø 296	1,175 1,074	G24q2 E27		18 W 60 W	
	Polycarbonate Taille 2		Ø 340	1,450 1,275	G24q3 E27		26 W 75 W	
	Ovale Polycarbonate		240 x 336	1,045	G24q1		13 W	
	Aluminium/Polycarbonate Taille 1		Ø 309	1,445 1,334	G24q2 E27		18 W 60 W	
	Aluminium/Polycarbonate Taille 2		Ø 350	1,810 1,675	G24q3 E27		26 W 75 W	
KALANK AV	Aluminium/Polycarbonate rond		Ø 270	1,850	G24q2		18 W	I
	Aluminium/Polycarbonate rectangle		330 x 130	1,890	G24q3		26 W	I

Tous les hublots fluorescents sont livrés équipés de leur(s) lampe(s), température 4000°K.
Pour les versions incandescentes, les sources sont à commander séparément.

1. GAMME *(suite)*

Gamme	Type	Références	Dimension (mm)	Poids (kg)	Douille	Source	Puissance	Classe
Bornes KALANK AV	Aluminium/Polycarbonate	Veuillez vous référez aux documents commerciaux en vigueur	450 x 715 x 120	9,550	G24q2		18 W	I
HP AV	Aluminium/Polycarbonate Jupe simple		Ø 320	3,630 3,028	GX24q3 E27		32 W 150 W	I I
Bornes CHARTRES	Aluminium	Sur demande	h : 600 ou 1200		G24q2 G24q1 E27		18 W 13 W 60 W	I I I

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Puissance :** 13 W, 18 W, 26 W et 32 W fluo
  60 W, 75 W et 150 W incandescent
- **Pouvoir de coupure :** Incandescent ➞ 800 W maxi / 230 V~
  Fluorescent ➞ 500 VA maxi / 230 V~
  Extracteur d'air ➞ 180 VA maxi / 230 V~
- **Alimentation électrique :** 100-250 V +/- 10%, 50/60 Hz
- **Technologie :** Détecteur à ondes hyperfréquences de 5,8 GHz
- **Puissance de rayonnement :** < 10 m W
- **Emplacement :** Intérieur ou extérieur selon les produits
  Fixation en plafonnier ou mural
- **Réglage de sensibilité** : Lobe de détection
- **Lobe de détection :** Ø 2 m à 5 m en plafond,
  1 m à 6 m de portée en mural.
- **Réglage de temporisation :** 10 secondes à 30 minutes en continu
- **Réglage crépusculaire :** 10 à 2000 Lux
- **Consommation propre :** ± 0,9 W
- **Température ambiante :** - 15°C / + 40°C
- **Conformité :** Directive sur les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication.
  R&TTE 1999/5/CE.

2.1 Principe du détecteur de mouvement actif intégré

Le détecteur émet des ondes électromagnétiques à haute fréquence (5,8 GHz) et reçoit leur écho. Lors d'un mouvement quelconque dans la zone de détection, le système détecte la modification d'écho. Après analyse le dispositif commande la fermeture d'un relai permettant l'activation de la lampe.

Des réglages sont à réaliser lors de l'installation du produit afin d'adapter le dispositif aux configurations d'installation rencontrées ou aux fonctionnements souhaités.



ATTENTION : L'appareil peut détecter des mouvements à travers une porte, une vitre et une paroi de faible épaisseur.

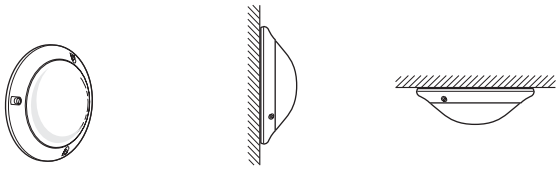
3. APPLICATIONS ET CONDITIONS D'UTILISATION

3.1 Champs d'application

Eclairage intérieur et extérieur.

3.2 Typologie d'installation

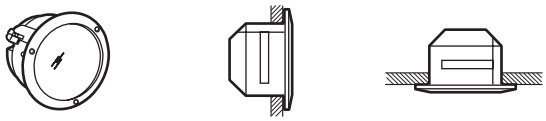
Chartres / Koréo / Oléron / HP



Chartres oval



Kalank rond



Kalank rectangle



Pour l'installation du produit, se référer à la notice de l'appareil.

3.3 Conformité aux classes de température

Les luminaires sont conçus pour fonctionner à la température ambiante nominale de 25°C (norme NF EN 60598-1).

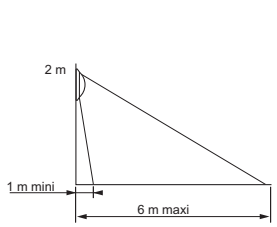
Les caractéristiques d'amorçage des sources fluorescentes peuvent varier dans des conditions de températures négatives.

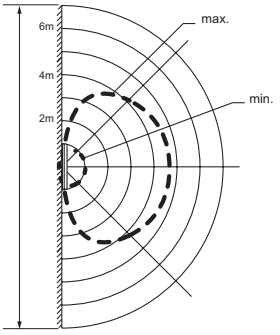
3. APPLICATIONS ET CONDITIONS D'UTILISATION *(suite)*

3.4 Champs de détection

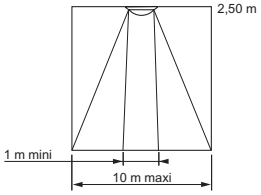
Chartres / Koréo / Oléron / HP

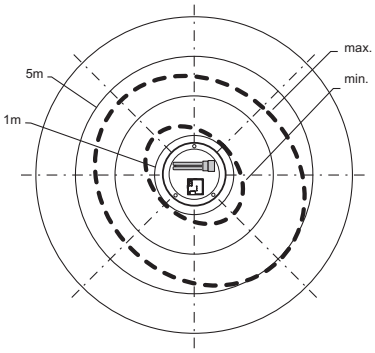
Murale





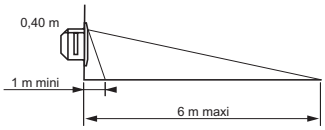
Plafond

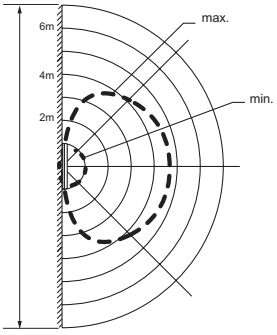




Kalank rond - rectangle

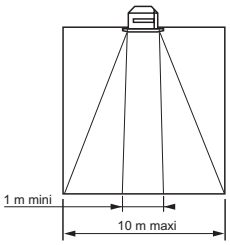
Murale

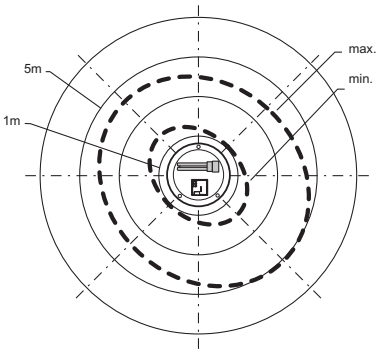




Kalank rond

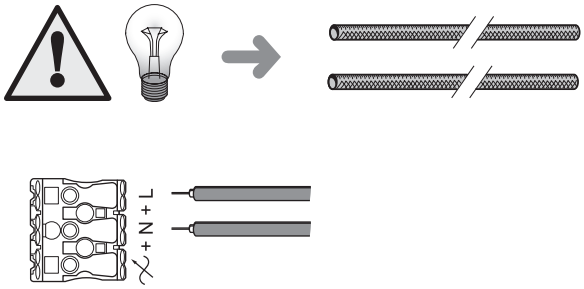
Plafond





4. ALIMENTATION - RACCORDEMENT

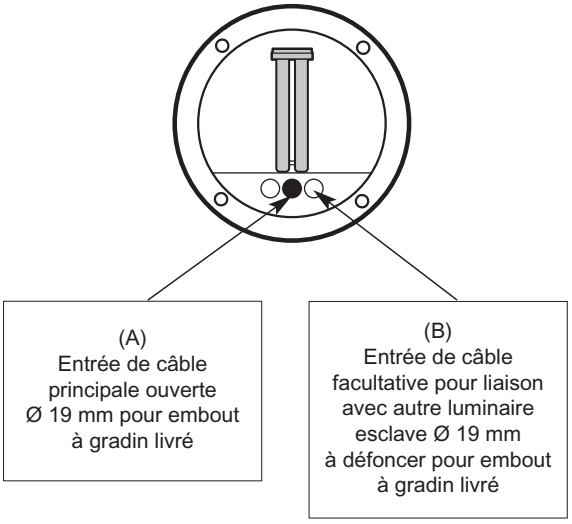
4.1 Raccordement direct au bornier



Le raccordement se fait aussi simplement que sur un produit standard

4.2 Alimentation d'un ou plusieurs luminaires (ou charges)

Il est possible de raccorder au luminaire équipé du module de détection (maitre), un ou plusieurs luminaires (ou charges supplémentaires standards) équipé ou non, d'un module de détection (esclave).



4.2.1 Alimentation d'un luminaire

Une fois le câble d'alimentation passé dans le passage ouvert "A" (préalablement équipé d'un embout à gradin fourni), installer les gaines thermiques isolantes livrées et raccorder les deux conducteurs (L et N : 1,5 mm^2) d'alimentation au connecteur à bornes automatiques prévus à cet effet.

En cas d'erreur, appuyer sur les poussettes du connecteur pour effectuer la déconnexion.

4.2.2 Alimentation de plusieurs luminaires (ou charges)

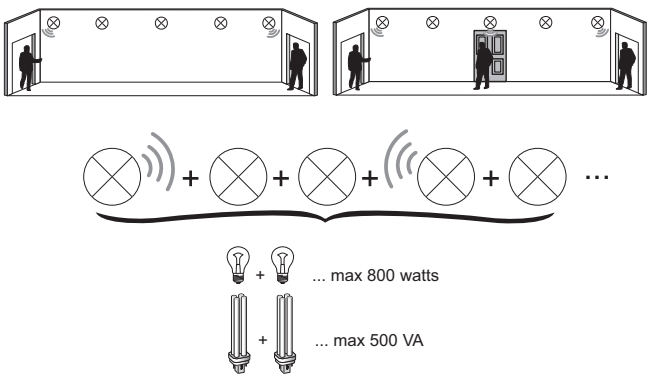
Sur le luminaire maître, après avoir procédé au défonçage de l'entrée (B) puis à l'installation du 2ème embout fourni, effectuer le repiquage de "phase commandée"~ pour alimenter la/les charges.

Remarque : pour une utilisation en salle de bains ou toilettes, il est possible d'associer un seul extracteur d'air à un luminaire équipé du détecteur, à condition que sa puissance n'excède pas 180 VA.

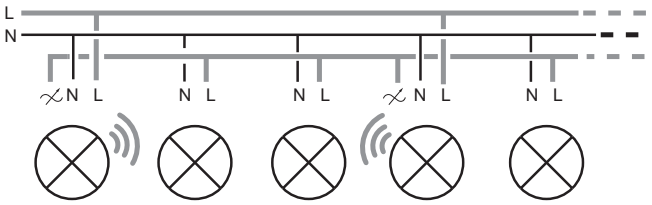
Attention : La puissance totale des luminaires installés (maître et esclave) sur un seul réseau ne doit jamais excéder les puissances limites indiquées page 2.

4. ALIMENTATION - RACCORDEMENT *(suite)*

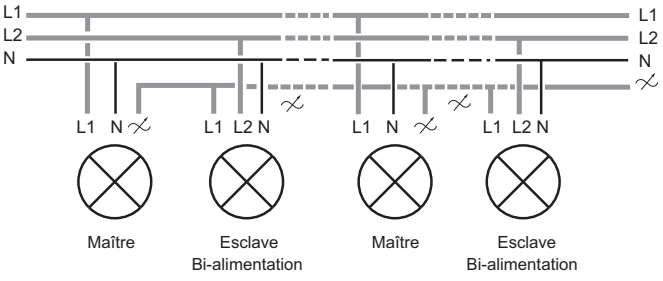
Installation de luminaires maîtres et esclaves



Raccordement de lumiaires esclaves

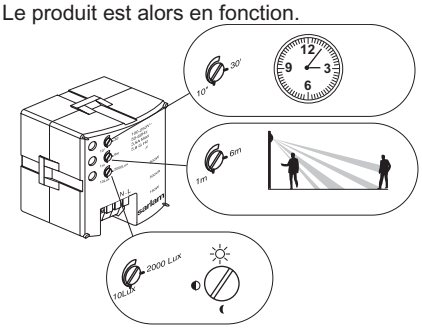


Raccordement de luminaires esclaves bi-alimentation



5. REGLAGE DU DETECTEUR

Lors de la mise sous tension, 10 à 30 secondes sont nécessaires au détecteur afin de s'initialiser. Durant cette période, il analyse et intègre un certain nombre de facteurs environnants afin de se calibrer. Cette période d'initialisation se termine par un FLASH de la lampe. Le produit est alors en fonction.



Pour le réglage suivre l'ordre suivant

Réglage de sensibilité (portée) :

Le module permet le réglage du champs de détection de 1 à 6 m.
Pour un luminaire installé en plafond à une hauteur moyenne de 2,50 m, nous considérons une zone de détection elliptique de 2 m mini à 5 m maxi.
Pour un luminaire installé en position murale à une hauteur moyenne de 2,00 m, nous considérons une profondeur de champs frontale de 1 m mini à 6 m maxi.
La sensibilité est à son minimum lorsque la vis de réglage est en butée à gauche et à son maximum à droite.
Le réglage d'origine de la sensibilité est au maximum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.

Réglage crépusculaire :

Le module dispose d'un réglage permettant de spécifier le seuil d'éclairement en-dessous duquel l'éclairage s'activera lors d'une détection de mouvement.
Le seuil d'éclairement de la lampe est réglable en continu de 10 Lux à 2000 Lux. Lorsque la vis de réglage est en butée à gauche, l'appareil est en fonctionnement crépusculaire, soit environ 10 Lux.
Lorsque la vis de réglage est en butée à droite, l'appareil est en fonctionnement diurne, soit environ 2000 Lux.
Le réglage d'origine de l'éclairement est au maximum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.

Minuterie (temporisation de l'extinction) :

La durée d'éclairage souhaitée est réglable en continu.
Minimum : 10 secondes (vis de réglage en butée à gauche).
Maximum : 30 minutes (vis de réglage en butée à droite).
Le cycle de temporisation est relancé à chaque nouvelle détection de mouvement.
Le réglage d'origine de la temporisation est au minimum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.

> Pour les sources fluorescentes, il est préconisé de positionner la temporisation entre 15 et 20 minutes afin d'optimiser la durée de vie des lampes et du ballast.

En cas de dysfonctionnement, procéder à une réinitialisation totale. Des perturbations extrêmes du réseau électrique ou de l'environnement électromagnétique peuvent occasionner parfois des dysfonctionnements.
Exemple : blocage du luminaire en situation allumé.

Dans ce cas, couper l'alimentation du luminaire pour permettre la réinitialisation totale du microprocesseur intégré dans le module de détection.

6. HOMOLOGATION

Certificat ENEC (en cours)
PV de résistance au fil incandescent (selon les produits).
PV de résistance aux chocs mécaniques (selon les produits).
Déclaration de conformité CEM.
Certificats disponibles auprès du service technique de la société SARLAM ou sur **www.sarlam.com**.

Conformité à la R&TTE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de communication.

DECLARATION CE DE CONFORMITE

Nous déclarons que les produits satisfont aux dispositions de :
We declare that the products satisfy the provisions of .

La Directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 "R&TTE"

sous réserve d'une utilisation conforme à sa destination et/ou d'une installation conforme aux normes en vigueur et/ou aux recommandations du constructeur

on condition that they are used in the manner intended and/or in accordance with the current installation standards and/or with the manufacturer's recommandantions

Ces dispositions sont assurées pour la directive 1999/5/CEE par la conformité aux normes suivantes :
These provisions are ensured for directive 1999/5/CEE by conformity to the following standards :

EN 300220-3

EN 55022

EN 60669-2-1